



o de résolution
ou annotation

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le **vendredi 3 décembre 2021, 20 heures**, à la salle communautaire sise au 849, chemin du Tour-du-Lac, à Lac-Simon, sous la présidence du maire, Monsieur Jean-Paul Descoeurs.



Sont présents :

Chantal Crête
Gilles Ladouceur

Anik Bois
Don Saliba

Manon Bastien Couturier
Jocelyn Martel

Madame Louise Sisle, directrice générale est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

Le maire, monsieur Jean-Paul Descoeurs et les membres du conseil sont présents à la salle du conseil.

Il y a quorum.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

1. CONSEIL

Mot de bienvenue du maire.

1.1 Ouverture de la séance.

1.2 Adoption de l'ordre du jour.

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 novembre 2021.

1.4 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 novembre 2021.

1.5 Dépôt - Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil.

1.6 Dépôt - Divulgence de certains dons et rapports de dépenses des candidats.

1.7 Dépôt - Rapport de conformité de l'adoption du budget

1.8 Dépôt - Rapport de conformité du Programme triennal d'immobilisations.

1.9 Acquisition du logiciel SYGED de PG Solutions/accèsCité documents pour un Conseil sans papier.

1.10 Nomination d'un représentant pour la Corporation des Transports adapté et collectif de Papineau inc.

1.11 Demande d'aide financière de l'Alliance Alimentaire Papineau et son service de popote roulante, le Frigo Quiroule.

2. DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET RESSOURCES HUMAINES

2.1 Dépôt des rapports administratifs.

2.2 Dépôt de la correspondance.

2.3 Approbation de la grille salariale.

2.4 Reconnaissance aux employés.

2.5 Renouvellement du contrat d'assurance collective du Groupe Major pour le 1er janvier 2022.

2.6 Modification de la résolution 209-07-2021 - Autorisation d'embauche d'une agente en communication.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

4. GESTION FINANCIÈRE

4.1 Liste des chèques, des prélèvements et des salaires - Adoption.

4.2 Approbation de transferts budgétaires.

4.3 Avis de motion du règlement numéro 520-2022 relatif à la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Municipalité de Lac-Simon.

4.4 Renouvellement du contrat de la photocopieuse Canon.



No de résolution
ou annotation

- 4.5 Servitech – 2^e versement d'équilibrage du rôle 2022.
- 4.6 Programme d'aide à la voirie local (PAVL) Sous-volet PPA-CE - Reddition de compte 2021.
- 4.7 Avis de motion du règlement numéro 521-2022 relatif à la tarification pour les services de la Sûreté du Québec.

5. COMMUNICATIONS

- 5.1 Mot du maire – suivi mensuel relatif aux rencontres et comités.
- 5.2 Infolettre du mois de décembre et calendrier du CDMR.

6. INCENDIES, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS

- 6.1 Aucun dossier à l'ordre du jour.

7. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

- 7.1 Autorisation – Appel d'offres public dans SÉAO pour l'achat d'une pelle sur roues.
- 7.2 Autorisation – Appel d'offres public sur invitation pour l'achat d'un camion «pick-up».
- 7.3 Location d'une roulotte pour la patinoire.

8. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

- 8.1 Cession de terrain au 257, chemin Pilon.
- 8.2 Renouvellement de l'OBV-RPNS.

9. DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIQUE

- 9.1 Aucun dossier à l'ordre du jour.

10. ÉVÈNEMENTS TOURISTIQUES, CULTURELS ET ACTIVITÉS PHYSIQUES

- 10.1 Noël des enfants le 18 décembre 2021 – Info.

11. POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

- 11.1 Demande de subvention - Programme de soutien aux politiques familiales municipales.
- 11.2 Demande de subvention – Programme Nouveaux Horizons pour les aînés.

12. DIVERS

- 12.1 Aucun dossier à l'ordre du jour.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. CONSEIL

Le maire, Monsieur Jean-Paul Descoeurs, déclare la séance ouverte.

1.1

316-12-2021
Ouverture de la séance

Il est proposé par Madame Chantal Crête
Et résolu

D'ouvrir la séance à 20 h 01.

ADOPTÉE à l'unanimité



de résolution
ou annotation

1.2

317-12-2021 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame Anik Bois
Et résolu

QUE le Conseil approuve l'ordre du jour tel que rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité.

1.3

318-12-2021 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 novembre 2021

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 novembre 2021 a été transmis dans les délais prescrits par la Loi, permettant ainsi de renoncer à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Anik Bois
Et résolu

QUE la lecture du procès-verbal du 19 novembre 2021 soit exemptée et que celui-ci soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.4

319-12-2021 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 novembre 2021

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 novembre 2021 a été transmis dans les délais prescrits par la Loi, permettant ainsi de renoncer à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Gilles Ladouceur
Et résolu

QUE la lecture du procès-verbal du 26 novembre 2021 soit exemptée et que celui-ci soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5

Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil

La Présidente d'élection, madame Louise Sisle a transmis à tous les membres du conseil, la déclaration des intérêts pécuniaires telle que requise par la Loi.

Marie - Monsieur Jean-Paul Descoeurs
Siège # 1 - Madame Chantal Crête
Siège # 2 - Madame Anik Bois
Siège # 3 - Madame Manon Bastien Couturier
Siège # 4 - Monsieur Gilles Ladouceur
Siège # 5 - Monsieur Don Saliba
Siège # 6 - Monsieur Jocelyn Martel

ont déposé leur déclaration, conformément à la Loi.



No de résolution
ou annotation

1.6

Dépôt - Divulgence de certains dons et rapports de dépenses des candidats

Le formulaire DGE-1038 de dons et le rapport de dépenses des candidats ont été déposés conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM) de moins de 5000 habitants.

1.7

Dépôt - Rapport de conformité de l'adoption du budget

La lettre provenant de Mme Vicky Lizotte, auditrice de la Commission municipale du Québec ainsi que le rapport d'audit portant sur l'adoption du budget ont été déposés conformément à l'article 86.8 de la Loi.

1.8

Dépôt - Rapport de conformité du Programme triennal d'immobilisations

La lettre provenant de Mme Vicky Lizotte, auditrice de la Commission municipale du Québec ainsi que le rapport d'audit portant sur l'adoption du programme triennal d'immobilisations ont été déposés conformément à l'article 86.8 de la Loi.

1.9

320-12-2021

Acquisition du logiciel SYGED de PG Solutions/AccèsCité documents pour un Conseil sans papier

CONSIDÉRANT QUE le logiciel SYGED est un logiciel de gestion documentaire évolutif;

CONSIDÉRANT QUE le logiciel permet la prise en charge et la gestion de tous les documents présentés pour un Conseil ou un comité;

CONSIDÉRANT QUE le logiciel SYGED est offert par PG Solutions;

CONSIDÉRANT QUE l'offre est valide jusqu'au 15 décembre avec un escompte de 15 % sur les prix des licences et un escompte de 25 % sur les frais d'implantation;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Monsieur Don Saliba
Et résolu**

QUE le Conseil autorise une dépense de 8 210 \$ plus les taxes applicables pour les prix des licences, des services professionnels et ainsi que le programme;

ET QUE ce montant soit déboursé en janvier 2022.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.10

321-12-2021

Nomination d'un représentant pour la Corporation des Transports adapté et collectif de Papineau inc.

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer un représentant de la Municipalité de Lac-Simon qui participera à l'assemblée générale annuelle de la Corporation du Transport adapté et collectif de Papineau;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Monsieur Jocelyn Martel
Et résolu**

QUE le Conseil nomme Mme Chantal Crête, conseillère municipale, en tant que représentante pour siéger à l'assemblée générale annuelle de la Corporation du Transport adapté et collectif de Papineau pour l'année 2022;



...a de résolution
ou annotation

QUE les frais de déplacement soient remboursés selon la politique en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.11

322-12-2021

Demande d'aide financière de l'Alliance Alimentaire Papineau et son service de popote roulante, le Frigo Quiroule

CONSIDÉRANT QUE l'Alliance Alimentaire Papineau et son service de popote roulante, le *Frigo Quiroule* livre plus de 6 000 repas annuellement aux domiciles des personnes âgées ou en perte d'autonomie;

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de l'Alliance Alimentaire Papineau basée au prorata de la population de chacune des municipalités;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Madame Chantal Crête
Et résolu**

QUE le Conseil autorise une contribution de 262 \$ à l'Alliance Alimentaire Papineau et son service de popote roulante, le *Frigo Quiroule*;

QUE cette somme soit prise à même le poste budgétaire 02-19000-970.

ADOPTÉE à l'unanimité

2. DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET RESSOURCES HUMAINES

2.1

Dépôt des rapports administratifs

Les rapports administratifs du mois de novembre ont été déposés.

2.2

Dépôt de la correspondance

Aucune correspondance au mois de novembre a été déposée.

2.3

323-12-2021

Approbation de la grille salariale

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de définir les augmentations salariales des employés pour l'année 2022;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a déposé un tableau qui indique le salaire prévu pour tous les employés, permanents et temporaires;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Madame Anik Bois
Et résolu**

QUE le Conseil approuve les salaires présentés au tableau de rémunération déposé, applicable à compter du 1^{er} janvier 2022.

ADOPTÉE à l'unanimité

2.4

324-12-2021

Reconnaissance aux employés

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil désirent organiser un souper de reconnaissance pour les employés municipaux le vendredi 10 décembre 2021;



No de résolution
ou annotation

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Madame Manon Bastien Couturier
Et résolu**

QUE le Conseil autorise une dépense estimée à 2 500 \$, plus les taxes applicables, pour le souper de reconnaissance aux employés et que cette somme soit prise à même le poste budgétaire 02-11000-493.

ADOPTÉE à l'unanimité

2.5

**325-12-2021
Renouvellement du contrat d'assurance collective du Groupe Major pour le 1^{er} janvier 2022**

CONSIDÉRANT QUE notre couverture actuelle avec le Groupe Major vient à échéance;

CONSIDÉRANT QUE le Code municipal permet à une municipalité d'adhérer à un tel contrat;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil accepte l'offre déposée par Groupe Major pour une couverture en assurance collective identique à celle présentement offerte aux employés de la Municipalité de Lac-Simon;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Monsieur Gilles Ladouceur
Et résolu**

QUE ce Conseil accepte de renouveler la police d'assurance collective avec le Groupe Major selon les termes présentés à un coût de 6 343 \$ mensuellement pour l'année 2022;

ET QUE ce Conseil mandate la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Louise Sisle à signer tous les documents requis à la réalisation de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

2.6

**326-12-2021
Modification de la résolution 209-07-2021 – Autorisation d'embauche d'une agente en communication**

CONSIDÉRANT la résolution 209-07-2021 – Autorisation d'embauche d'une agente en communication qui a pris fin le 19 novembre 2021;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil désire que l'infolettre et de la publicité soient transmises aux citoyens sur une base régulière;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Monsieur Don Saliba
Et résolu**

QUE le Conseil autorise la directrice générale à retenir les services de madame Jacinthe Riendeau pour communiquer l'information à nos citoyens;

QUE le Conseil autorise à cette fin, une banque de temps d'un maximum de 20 heures par semaine à 20 \$ de l'heure pour approximativement 20 semaines;

ET QUE cette dépense soit affectée au poste budgétaire 02-13000-416.

ADOPTÉE à l'unanimité



o de résolution
ou annotation

3. **PÉRIODE DE QUESTIONS (10 minutes)**

Monsieur le maire donne la parole aux personnes qui souhaitent poser des questions.

4. **GESTION FINANCIÈRE**

4.1

327-12-2021

Liste des chèques et des prélèvements – Adoption

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser les paiements pour lesdites périodes;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Monsieur Jocelyn Martel
Et résolu**

QUE le Conseil approuve le paiement des sommes présentées aux listes suivantes :

- Chèques pour le mois de novembre, totalisant la somme de **70 416,46 \$** et portant les numéros 17525 à 17553;
- Dépôts directs totalisant la somme de **120 359,95 \$**;
- Prélèvements totalisant la somme de **51 950,99 \$**;
- Salaires des employés pour la période du 17 octobre au 13 novembre 2021, pour un montant total de **126 696,49 \$**;
- Rémunération des élus du mois de novembre 2021 pour un montant total de **8 041,10 \$**.

ADOPTÉE à l'unanimité

Engagements de crédits

Conformément aux dispositions du règlement numéro 495-2018, Louise Sisa, directrice générale et secrétaire-trésorière atteste que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont faites.

Louise Sisa, directrice générale et secrétaire-trésorière

4.2

328-12-2021

Approbation de transferts budgétaires

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de faire certains transferts budgétaires effectués au budget de l'année en cours;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Madame Chantal Crête
Et résolu**

QUE le Conseil approuve les transferts budgétaires effectués par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Louise Sisa.

ADOPTÉE à l'unanimité

4.3

Avis de motion du règlement numéro 520-2022 relatif à la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Municipalité de Lac-Simon

Madame Chantal Crête, conseillère, donne un avis de motion indiquant que le règlement numéro 520-2022 sera adopté à une séance ultérieure du Conseil concernant la tarification 2022 pour le financement de certains biens, services et activités de la Municipalité de Lac-Simon.



No de résolution
ou annotation

4.4

329-12-2021

Renouvellement du contrat de la photocopieuse Canon

CONSIDÉRANT QUE le contrat de location du photocopieur vient à échéance en 2021;

CONSIDÉRANT QUE le contrat de location est pour une période de 60 mois;

CONSIDÉRANT QUE l'Imprimerie Papineauville offre un coût de location moindre;

**Il est proposé par Madame Anik Bois
Et résolu**

QUE ce Conseil autorise la location d'un photocopieur Canon IR ADV 5860 neuf au coût de 364,70 \$ mensuellement pour un contrat de 60 mois;

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Louise Sista soit et est autorisé à signer le contrat de location avec l'imprimerie Papineauville afin de donner suite à la présente résolution;

ET QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-13000-517.

ADOPTÉE à l'unanimité

4.5

330-12-2021

Servitech - 2^e versement d'équilibrage du rôle 2022

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu la facture # 39854 de la firme d'évaluation Servitech inc. pour effectuer une ré-équilibrage du rôle triennal d'évaluation foncière pour les années 2022, 2023 et 2024;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil désirent conserver le rôle triennal de 2022, 2023 et 2024;

**Il est proposé par Madame Manon Bastien Couturier
Et résolu**

QUE le Conseil autorise le paiement du 2^e versement équivalent à 45 % du coût total à 36 410,15 \$ de la firme Servitech pour les honoraires professionnels pour le 2^e versement de l'équilibrage du rôle d'évaluation pour le prochain cycle triennal 2022, 2023 et 2024;

QUE cette dépense soit imputée au poste 59-13100-006 intitulé « Fonds affectés Équilibrage du rôle ».

ADOPTÉE à l'unanimité

4.6

331-12-2021

Programme d'aide à la voirie local (PAVL) Sous-volet PPA-CE - Reddition de compte 2021

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Lac-Simon a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

CONSIDÉRANT QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;



o de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

CONSIDÉRANT QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 décembre 2021** de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

CONSIDÉRANT QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

CONSIDÉRANT QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

CONSIDÉRANT QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS :

**Il est proposé par Monsieur Gilles Ladouceur
Et résolu**

QUE le conseil de la Municipalité de Lac-Simon approuve les dépenses d'un montant de 19 854 \$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE à l'unanimité

4.7

Avis de motion du règlement numéro 521-2022 relatif à la tarification pour les services de la Sûreté du Québec

Madame Chantal Crête, conseillère, donne un avis de motion indiquant qu'un règlement sera adopté à une séance ultérieure concernant la tarification pour les services de la Sûreté du Québec. Dans un même temps, un projet de règlement est déposé, et ce, conformément aux dispositions de la Loi.

5. COMMUNICATIONS

5.1

Mot du maire – résumé des points discutés

- La MRC doit rencontrer les gens de la SQ de Papineauville.
- La patinoire a été allongée de 100 mètres et un carré pour jouer au hockey a été rajouté par les employés des Travaux publics.
- Soyez prudents avec le nouveau variant de la COVID-19.

6. INCENDIES, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS

6.1

Aucun dossier à l'ordre du jour

7. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

7.1

332-12-2021

Autorisation – Appel d'offres public dans SÉAO pour l'achat d'une pelle sur roues

CONSIDÉRANT QUE suivant l'analyse de nos besoins et de nos frais de location d'une pelle sur roue ainsi que la facturation pour l'enlèvement des poutrelles au barrage, le directeur du Service des travaux publics recommande d'effectuer l'achat d'une pelle sur roues;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à un appel d'offres public (SEAO) afin d'acquérir une pelle sur roues pour le service des Travaux publics;

POUR CES MOTIFS :

**Il est proposé par Monsieur Don Saliba
Et résolu**

QUE le Conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder par appel d'offres public (SEAO) pour l'acquisition d'une pelle sur roues.

ADOPTÉE à l'unanimité

7.2

333-12-2021

Autorisation – Appel d'offres sur invitation pour l'achat d'un camion « pick-up »

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service des Travaux publics de procéder à l'achat d'un camion pick-up pour effectuer le remplacement du camion GMC 6 roues 2005 pour le service des Travaux publics;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Monsieur Jocelyn Martel
Et résolu**

QUE le Conseil autorise Mme Louise Sisa, directrice générale, à procéder à un lancement d'appel d'offres sur invitation pour l'achat d'un camion pick-up 3500 n'excédant pas une somme de 83 000 \$ et imputée au fonds de roulement et répartie sur 5 ans.

ADOPTÉE à l'unanimité

7.3

334-12-2021

Location d'une roulotte pour la patinoire

CONSIDÉRANT QUE le Conseil désire offrir aux citoyens la location d'une roulotte pour permettre à ceux et celles qui pratiquent le patinage sur glace d'avoir un emplacement pour chausser et enlever leurs patins et entrer quand il fait trop froid;

**Il est proposé par Madame Chantal Crête
Et résolu**

QUE le Conseil accepte l'offre de « Location d'équipement Battlefield QM », pour une location d'une roulotte de 8' x 16', pour une période de 4 mois, au coût d'environ 2 300 \$, plus les taxes applicables.

ADOPTÉE à l'unanimité

8. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

8.1

335-12-2021

257, chemin Pilon – Cession de terrain

CONSIDÉRANT QU'une parcelle de terrain portant le matricule 1584-42-4500-0-000-0000 du cadastre du Québec n° 587089 appartient à la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du matricule 1584-51-8739-0-000-0000 du cadastre du Québec a adressé une demande afin d'acquérir une parcelle du terrain adjacent à son terrain, d'une superficie 350,7 m² et qu'il y a lieu de lui céder;

POUR CES MOTIFS :

**Il est proposé par Monsieur Jocelyn Martel
Et résolu**



de résolution
ou annotation

QUE le Conseil autorise le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité de Lac-Simon, le contrat de cession e terrain du lot du cadastre du Québec par M^e Louis-Philippe Robert;

ET QUE le prix de vente soit fixé à cent dollars (100 \$) valeur de l'immeuble au rôle d'évaluation;

ET QUE les frais de l'arpenteur-géomètre, frais du notaire, frais de publicité et tout autres frais nécessaires afin de donner plein et entier effet à la présente résolution seront à la charge du propriétaire du matricule 1584-42-4500-0-000-0000.

ADOPTÉE à l'unanimité

8.2

336-12-2021
Renouvellement de l'OBV-RPNS

CONSIDÉRANT le renouvellement du partenariat pour la poursuite du Programme de suivi de la qualité de l'eau à Lac-Simon de l'Organisme de bassins versants RPNS;

CONSIDÉRANT les objectifs poursuivis par ce programme, à savoir :

- Dresser un portrait global de la qualité de l'eau;
- Cibler les secteurs potentiellement problématiques;
- Dresser un portrait temporel de l'évolution de la qualité de l'eau;
- Évaluer et illustrer les efforts mis de l'avant pour minimiser l'impact des activités humaines sur la ressource;

CONSIDÉRANT la place primordiale qu'occupent les différents plans d'eau à Lac-Simon et l'importance d'assurer un suivi semblable;

Il est proposé par Madame Anik Bois
Et résolu

QUE le Conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à retenir l'offre de services de l'OBV RPNS datée du 22 octobre 2021 pour un montant de 2 700 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE à l'unanimité

9. DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIQUE

9.1

Aucun dossier à l'ordre du jour

10. ÉVÈNEMENTS TOURISTIQUES, CULTURELS ET ACTIVITÉS PHYSIQUES

10.1

Noël des enfants le 18 décembre 2021 - Info.

Madame Anik Bois informe les citoyens qu'il y aura un Noël des enfants le samedi 18 décembre 2021 à la caserne incendie au 105, chemin du Parc de 18 h à 21 h pour les enfants de 0 à 12 ans de Lac-Simon.

11. POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

11.1

337-12-2021
Demande de subvention - Programme de soutien aux politiques familiales municipales



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Famille, ministre responsable de la région de l'Outaouais, le Député Mathieu Lacombe a élaboré et mis en place le Programme de soutien aux politiques familiales municipales qui vise à :

- augmenter la proportion de la population vivant dans une municipalité dotée d'une politique familiale municipale et d'un plan d'action en faveur des familles;
- appuyer les municipalités qui ont adopté une politique familiale et qui souhaitent la mettre à jour;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Lac-Simon a présenté en 2021-2022 une demande d'appui financier admissible pour l'élaboration d'une politique familiale dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Lac-Simon désire toujours participer au Programme de soutien aux politiques familiales municipales;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Madame Manon Bastien Couturier
Et résolu**

QUE le Conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Louise Sisle à signer au nom de la Municipalité de Lac-Simon tous les documents relatifs au projet présenté dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2021-2022;

DE confirmer que madame Chantal Crête, conseillère est l'élue responsable des questions familiales.

ADOPTÉE à l'unanimité

11.2

**338-12-2021
Demande de subvention – Programme Nouveaux Horizons pour les aînés**

CONSIDÉRANT QU'un appel de projets est en cours pour des projets communautaires dans le cadre du programme Nouveaux horizons pour les aînés;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Lac-Simon désire déposer un projet et se prévaloir de cette aide financière;

CONSIDÉRANT QUE le projet vise à :

- Favoriser le vieillissement en santé;
- Prévenir la maltraitance envers les aînés;
- Célébrer la diversité et promouvoir l'inclusion;
- Aider les aînés à vieillir chez eux;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Madame Chantal Crête
Et résolu**

QUE le Conseil autorise madame Louise Sisle, directrice générale et secrétaire-trésorière, de signer, de produire et de déposer une demande d'aide financière, pour et au nom de la Municipalité de Lac-Simon, auprès du gouvernement du Canada, dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés;

ET QUE le Conseil autorise la directrice générale, de signer pour et au nom de la Municipalité de Lac-Simon les conventions pour le programme Nouveaux Horizons pour les aînés.

ADOPTÉE à l'unanimité



de résolution
ou annotation

12. DIVERS

12.1

Aucun dossier à l'ordre du jour

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

13.1

339-12-2021
Levée de la séance

**Il est proposé par Monsieur Don Saliba
Et résolu**

QUE la séance soit et est levée à 21 h 58.

ADOPTÉE à l'unanimité

Jean-Paul Descoeurs
Maire

Louise Sista
Directrice générale
et secrétaire-trésorière



No de résolution
ou annotation

